

2018



Projet de PPE, congrès du gaz, développement des énergies renouvelables : l'année 2018 aura donné encore une fois l'opportunité à l'Association Française du Gaz (AFG), de s'exprimer et de porter ses messages.

Dans ce paysage énergétique en perpétuelle mutation, avec l'objectif primordial qu'est la préservation de notre environnement, l'AFG et le secteur industriel qu'elle représente, ont des solutions à faire valoir.

Grâce à ses équipes mais aussi grâce à ses commissions qui ont été en grande partie restructurées, à ses activités de normalisation et de certification, l'AFG consolide, jour après jour, son implication au service de ces filières industrielles.

SOMMAIRE



1-	QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'AFG ET L'ACTUALITE GAZIERE :.....	2
2-	ACTUALITE INTERNATIONALE ET EUROPEENNE	3
3-	AFFAIRES PUBLIQUES	3
4-	COMMUNICATION.....	4
5-	ACTIVITES TECHNIQUES, NORMALISATION ET CERTIFICATION	7
6-	COMMISSIONS	10
7-	AFG REGIONALES.....	11

1 Quelques faits marquants de l'AFG et l'actualité gazière :

En **février**, L'Association Française du Gaz a participé à la première réunion du groupe de travail méthanisation lancée par le Secrétaire d'État à la transition écologique et solidaire, Sébastien Lecornu. L'AFG s'est félicitée des annonces du Secrétaire d'État visant à mettre en place plusieurs groupes de travail dédiés au soutien de cette filière économique d'avenir.

En **mars**, la création du Groupe de Travail Gaz renouvelables (qui deviendra commissions Gaz renouvelable), constituée par l'AFG et qui représente toute la filière, a eu pour mission de devenir une partie prenante active pour la mise en œuvre de ces propositions.

Également partie prenante aux discussions liées à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et à la stratégie nationale bas carbone (SNBC), l'AFG s'est étonnée en **avril** de la mise au débat par le Ministère de la Transition écologique et solidaire d'un scénario déconnecté de la réalité des ménages, des entreprises et des besoins énergétiques de notre pays.

L'AFG a approuvé les annonces faites en **juin** par Nicolas Hulot, Ministre d'État, Ministre de la Transition Solidaire et Ecologique pour consolider le développement de la filière hydrogène française. « *L'hydrogène renouvelable est incontournable pour parvenir aux objectifs climatiques français tels que décrits dans le Plan Climat et décarboner les secteurs économiques* », comme le soulignait Thierry Chapuis, Délégué Général de l'AFG.

A l'occasion des débats sur la révision de la PPE pour la période 2023–2028, l'AFG a publié en **juin** son nouveau scénario de demande pour la période 2018–2030 : entre efficacité énergétique et décarbonation, le gaz est toujours à l'honneur.

En **septembre**, l'AFG a mis les gaz renouvelables à l'honneur à l'occasion de son congrès du gaz et y a consacré une feuille de route.

L'AFG a accueilli en **novembre** un nouveau membre titulaire, Gazprom. Elle compte désormais 8 membres titulaires qui couvrent l'ensemble de la chaîne gazière : CFBP, EDF, ENGIE, Gazprom M&T France, GRDF, GRTgaz, Teréga, Total.

Mardi 27 **novembre**, le Président de la République a dévoilé la feuille de route énergétique de la France pour les 10 prochaines années. Les représentants des associations gazières que sont l'AFG, l'AFGNV, Coenove et France Gaz Renouvelables, se sont félicités de la publication de cette feuille de route indispensable. La profession a accueilli favorablement la confirmation de l'objectif de 10 % de gaz renouvelable en 2030 et s'est réjoui que les externalités positives de ce gaz soient ainsi reconnues. Toutefois, la profession a attiré l'attention du Gouvernement sur la nécessité de maintenir des tarifs de rachat attractifs pour que la filière puisse arriver à maturité et que les projets puissent se développer à un rythme soutenu.

Cette alerte n'était que le début d'un long combat que la filière allait devoir mener. En effet, en début d'année 2019, le projet de PPE a été publié par le Gouvernement et n'a pas convaincu la filière : pour l'AFG, ce projet de PPE, en oubliant les atouts du gaz, ne fournit pas les bonnes réponses aux enjeux de la transition énergétique.

2 Actualité internationale et européenne

Au niveau européen, l'AFG est présente à Bruxelles pour promouvoir les enjeux gaziers auprès des institutions au travers notamment de ses adhésions à Eurogas, Marcogaz et à l'ERIG, récente association dédiée à la recherche gazière.

L'AFG continue d'agir sur le plan international au travers de l'UIG où elle est « Charter Member ».

3 Affaires Publiques

L'année 2018 a été une année importante pour l'AFG en termes d'affaires publiques

Tout au long de l'année, l'AFG a été impliquée dans le débat sur la programmation pluriannuelle de l'énergie et la stratégie nationale bas carbone. Pour participer au débat public sur la PPE, l'AFG a élaboré un cahier d'acteur rappelant l'ensemble des positions de l'industrie gazière.

L'AFG a également produit une note d'analyse et un communiqué de presse en avril lors de la parution des premiers arbitrages de la SNBC inquiétant pour l'industrie gazière. Elle a ainsi interpellé les acteurs et obtenu des inflexions sur la place du gaz à long terme en France.

En juin, l'AFG a révisé son scénario gaz à l'horizon 2030 (cf. paragraphe 4.6 ci-dessous).

Sur le plan législatif, l'AFG a été active sur le Projet de Loi de Finances, notamment pour faire valoir les atouts du GNV en proposant de garantir sur 5 ans l'écart fiscal entre le gaz et les carburants traditionnels, et pour permettre un suramortissement de 40 % pour les poids lourds.

Sur le plan réglementaire, l'AFG a assisté à l'ensemble des séances du Conseil Supérieur de l'Énergie et a participé aux discussions notamment sur les tarifs réglementés de vente à la finalisation de la réforme sur le stockage et à sa mise en œuvre. Elle a participé au nouveau Comité Prospectif de la Commission de Régulation de l'Énergie.

Depuis sa création, le 19 avril 2017, l'Association Française du Gaz participe activement avec les acteurs de la filière à la plateforme pour développer le Gaz Naturel Liquéfié (GNL) carburant maritime et fluvial. Cette plateforme interprofessionnelle assure la promotion du développement de l'usage du GNL carburant maritime et fluvial et le déploiement des installations de soutage en France.

4 Communication

En 2018, les manifestations de l'AFG ont été nombreuses en lien avec l'actualité chargée :

4.1 **Congrès du gaz**

Le Congrès du gaz 2018 a fait peau neuve : une journée, une thématique, un nouveau lieu.

Le Congrès du Gaz 2018, rendez-vous désormais annuel et incontournable de l'industrie gazière en France, s'est tenu le 25 septembre réunissant près de 300 représentants et porte-paroles des entreprises françaises de l'énergie et personnalités institutionnelles. Il était placé cette année sous le signe des gaz renouvelables.

Patrick Corbin, Président de l'Association Française du Gaz (AFG) dans son discours d'ouverture a introduit les thèmes abordés dans les différentes tables rondes et interventions qui ont rythmé le congrès « *l'importance des gaz renouvelables : biométhane, pyrogazéification et hydrogène au moment des derniers arbitrages autour de la PPE et de la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone), discussions déterminantes pour l'industrie gazière* ». Il a souligné que la transition ne pourra se faire sans ces filières d'avenir et que c'est « *un mix équilibré, diversifié et au meilleur coût dont nous avons besoin.* »

4.2 **Mondial de l'auto**

L'AFG, pour la seconde fois, a participé au Mondial de l'automobile, en octobre 2018. Au cœur du pavillon de la mobilité alternative, l'AFG a représenté 2 filières, en partenariat avec ses membres : celle du GNV/bioGNV avec AFGNV, GRDF et GRTgaz, et celle du GPL, avec le CFBP.

La filière du GNV et du bioGNV a présenté ses principaux atouts, de manière ludique et pédagogique pour toucher le grand public : amélioration de la qualité de l'air, décarbonation du secteur des transports, valorisation des déchets agricoles et ménagers en bioGNV et un carburant alternatif dans des conditions économiques maîtrisées.

La filière GPL, plus connue du grand public, était présente pour promouvoir ce carburant, expliquer son fonctionnement et ses nombreux avantages.

4.3 **Convention de l'AFG**

Près de 150 participants sont venus assister à la Convention annuelle de l'AFG, Bilan et perspectives gazières, le 14 mars 2018.

Le thème de cette matinée était concentré sur l'évolution de la réglementation et la place offerte au gaz dans ce contexte, avec deux axes forts : le gaz dans le logement et le gaz et la sécurité énergétique.

Matthieu Orphelin, député La République en marche de Maine-et-Loire, est venu clôturer cette matinée gazière pour évoquer les choix énergétiques de la France et saluer la volonté des acteurs gazières de fournir à l'horizon 2050 un gaz 100% vert.

4.4 Dîner des dirigeants

L'AFG a réuni cette année les dirigeants de ses sociétés membres, lors d'un dîner qui a eu lieu mercredi 4 avril, autour de Gérard Longuet, Ancien Ministre, Sénateur de la Meuse, Président de l'Office Parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPESCT). Cet événement a rencontré un vif succès auprès des participants.

L'AFG a publié plusieurs documents en 2018 :

4.5 Gaz d'aujourd'hui

Le 1^{er} numéro de l'année 2018 « *A l'heure de l'Open data* » vous a proposé une plongée au cœur de l'open data dans le secteur énergétique qui vit une véritable révolution. La question énergétique est désormais au centre des préoccupations sociétales. Entre enjeu politique, manne économique et développement territorial, elle occupe et anime les débats, notamment autour de la transition énergétique. Avec l'arrivée du *big data*, le secteur subit une profonde mutation technique et technologique, dont l'ouverture des données – appelées aussi « *open data* » -, pierre angulaire de la transformation de notre système énergétique. Dans ce même numéro, les lecteurs ont pu découvrir le « Pérou gazier » au travers d'un reportage. Dans un 2^{ème} dossier, le magazine s'est intéressé à un sujet ô combien d'actualité : la pollution de l'air. Régulièrement pointé du doigt ces dernières années, elle sévit partout dans le monde avec des effets dévastateurs sur notre santé et notre environnement.

Gaz d'aujourd'hui a mis le cap sur la méthanisation à la ferme pour vous présenter cette synergie naissante entre industrie gazière et agriculture qui bouscule l'ordre établi et qui est en passe de transformer le paysage énergétique de demain. Le dernier numéro rédigé à l'aube des annonces relatives à la programmation pluriannuelle de l'énergie, propose de vous faire découvrir que, quel que soit le scénario choisi, le gaz est appelé à jouer un rôle central dans la transition énergétique. Les deux mots-clés de ce numéro sont le dynamisme et la fluidité du marché du gaz. Cette thématique peut s'illustrer à trois niveaux différents. Au niveau mondial, l'essor du commerce de GNL prend des formes très diverses : hausse des exportations des États-Unis à l'Australie, doublement de la consommation en Chine, voire en Corée du Sud, construction d'infrastructures GNL plus flexibles et plus modulables, essor du GNL carburant, innovations dans le *small scale* GNL.

Gaz d'aujourd'hui est devenu en juin 2018 une « webmag » d'informations avec la publication de news quotidienne sur « <https://www.gazdaujourd'hui.fr/>. » Ce nouveau format donnera désormais quotidiennement à ses lecteurs des informations sur **l'énergie gaz** et son industrie dans ses multiples composantes. Entre **tribunes libres**, **infographies** et **reportages sur le terrain**, l'actualité gazière est désormais à portée de clics.

Le site « gazdaujourd'hui.fr » a accueilli depuis sa mise en ligne près de 12 000 visiteurs uniques, enregistré une quinzaine d'abonnements, une newsletter hebdomadaire est envoyée à 250 personnes (inscription gratuite) tous les jeudis.

4.6 Révision du Scénario 2030

A l'occasion des débats sur la révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie pour la période 2023-2030, l'Association française du gaz a revisité son scénario de demande pour la période 2018-2030.

Ce nouveau scénario propose un trajectoire de demande gazière qui permet une réduction des émissions de CO₂ émises par l'industrie du gaz de 35 % par rapport à 2017 obtenus à travers 3 critères :

- La poursuite des efforts en matière d'efficacité énergétique dans les secteurs résidentiels et tertiaires et dans l'industrie
- La substitution, par du gaz d'énergies plus carbonées notamment dans le résidentiel et tertiaire pour les besoins de chauffage mais aussi pour les usages industriels et le secteur des transports
- Le développement et la production de gaz renouvelables en France et notamment du biométhane issue de ressources agricoles.

4.7 "Gaz renouvelables : les leviers de développement"

L'Association Française du Gaz a voulu rassembler tous les acteurs des gaz renouvelables au sein d'un même groupe de travail afin d'identifier les leviers permettant d'accélérer le développement des gaz renouvelables dans notre pays au service d'une stratégie de décarbonation. La publication "Gaz renouvelables : les leviers de développement" est donc le fruit d'un travail collectif avec un objectif simple : proposer des leviers concrets pour aider les pouvoirs publics à assurer une transition énergétique efficace.

4.8 Charte « Sécurité et bonnes pratiques dans le transport routier du Gaz Naturel Liquéfié »

L'Association Française du Gaz (AFG) a publié une Charte Sécurité et bonnes pratiques dans le transport routier du Gaz Naturel Liquéfié (GNL). Ce document constitue un engagement fort de la part des fournisseurs de GNL, adhérents de l'AFG, en faveur du meilleur niveau de sécurité dans le cadre de leurs activités de transport de GNL pour des usages de mobilité et industriels. Des sociétés de transport (EBTRANS, GEODIS, Groupe Charles André) non-adhérentes de l'AFG, ont également contribué aux travaux.

4.9 La lettre aux élus

Le dix-neuvième numéro de la « Lettre aux élus » a conclu l'année 2018.

4.10 Présence sur les réseaux sociaux

Compte twitter « Gaz d'aujourd'hui »

570 abonnés – 480 tweets

Compte LinkedIn « Gaz d'aujourd'hui »

505 abonnés - 470 post

Compte twitter « AFG »

2080 abonnés (+1030 abonnés sur l'année 2018) - 1205 j'aime - 1760 tweets

Compte LinkedIn « AFG »

536 abonnés

5 Activités techniques, normalisation et certification

5.1 Service des Activités Techniques

Le Service des Activités Techniques a maintenu son implication dans les comités de certification de Certigaz (Marques NF, ATG, CGCG), du CESI (diagnostic des installations intérieures), au comité inspection et à la commission d'accréditation essais physiques et mécaniques du COFRAC.

A Marcogaz, le SAT assure le secrétariat du Standing Committee Gas Infrastructures et du groupe de travail Installations intérieures, et participe au groupe de travail Distribution. Il est aussi présent au Comité distribution d'Eurogas.

Le groupe de travail AFG sur la qualité du gaz a tenu trois réunions en 2018. Il a répondu aux consultations sur le cadre réglementaire et les pratiques courantes sur les utilisations finales. Il a analysé et commenté les 5 scénarios sur les plages d'indice de Wobbe envisageables pour permettre de concilier l'interopérabilité des réseaux et le fonctionnement des appareils avec la sécurité d'approvisionnement. Les auditeurs du SAT reconnus par Certigaz, AFNOR et le COFRAC pour la surveillance de la fabrication des appareils et des accessoires à gaz et l'évaluation des laboratoires d'essais ont réalisé 27 audits totalisant près de 55 jours de missions. Reconnu par les autorités marocaines il a participé à l'audit initial du premier laboratoire d'essais marocain pour les appareils à gaz.

Pour donner suite à la parution de l'arrêté relatif à la sécurité des installations intérieures de gaz, le SAT a participé aux travaux de rédaction des guides du CNPG et à la révision des spécifications de l'AFG sur les techniques de réalisation des installations et les moyens utilisés.

5.2 Le Bureau de Normalisation du Gaz

Début 2018, le BNG a publié une communication la normalisation et le Plan climat qui reliait les normes de la filière du gaz et les outils ou solutions techniques.

Le Forum sectoriel gaz infrastructures, s'est doté d'un groupe de travail "Mobilité" dont l'animation a été confiée au BNG et qui organisera en 2019 un atelier sur les stations multi carburants.

Le BNG a aussi été à l'initiative de la création d'un groupe de travail sur la pyrogazéification à l'ISO/TC 255 sur le biogaz, qui a tenu sa réunion plénière en octobre dans les locaux de l'AFG.

Coté utilisations, le « Forum sectoriel gaz utilisations » a créé un groupe de travail pour aider à la transcription des exigences essentielles de sécurité dans les normes destinées à l'harmonisation au titre du règlement des appareils à gaz. Ce groupe est animé par le BNG.

La publication de l'arrêté relatif à la sécurité des installations intérieures de gaz a conduit la commission BNG236 à revoir ou développer plusieurs normes qui seront reprises dans les guides du CNPG.

La réunion plénière annuelle du BNG s'est tenue le 19 septembre et a réuni plus de cinquante participants. Elle a permis de présenter les travaux réalisés dans les 20 commissions, de valider les

programmes pour 2019 et d'aborder des sujets généraux tels que la mise œuvre du « Règlement appareils à gaz », les travaux pré normatifs sur la qualité du gaz, les gaz renouvelables, les orientations du comité stratégique gaz et le scénario gaz 2030 de l'AFG.

A cette occasion le prix de la normalisation gazière 2018 a été remis à Anita GIRAUD (*BRANDT France*), Présidente de la Commission BNG049-291 " Appareils de cuisson domestiques".

A l'issue du conseil de direction du BNG de novembre, c'est un prix spécial qui a été remis à son Président Yannick ONFROY (GRTgaz) qui après deux mandats de trois ans a transmis ce flambeau à Jacques DUBOST (ENGIE).

Les deux numéros de la lettre d'information sur la normalisation du gaz ont été publiés et ont fait l'objet d'une enquête de satisfaction aux résultats encourageants.

Dans le cadre de sa démarche qualité le BNG a réalisé une analyse des risques pouvant impacter son activité, dont les résultats ont conduit à un renfort de l'équipe.

Chiffres clés du BNG



- Plus de 300 normes gérées par le BNG
- 22 normes publiées
- 392 experts
- 20 commissions françaises de normalisation,
- 1 secrétariat du CEN/Secteur Forum Gaz et 3 groupes de travail SFG
- 2 secrétariats de comités techniques CEN
- 1 secrétariat de sous-comité technique ISO
- 19 groupes de travail européens ou internationaux à animation et/ou secrétariat BNG

5.3 Certigaz

Depuis 2003, Certigaz SAS, détenue à parts égales par l'Association Française du Gaz et Afnor Certification est l'interlocuteur pour la certification de produits industriels gaz.

Seul organisme notifié par l'état français pour le marquage CE selon la Règlement (UE) 2016/426 Appareil à Gaz Certigaz développe et gère dans le domaine du gaz 5 marques NF et 4 marques ATG par mandatements respectifs d'Afnor Certification et de l'AFG. Toutes activités confondues, le marché reste globalement stable.

5.3.1 Marquage CE

Représentant presque les 3/4 de l'activité de Certigaz, le Marquage CE atteste de la conformité des appareils à gaz au Règlement (UE) 2016/426. Sont concernés les appareils domestiques ou commerciaux (cuisson, chauffage, production d'eau chaude, réfrigération, éclairage, lavage ; plus les dispositifs de sécurité, contrôle et réglage, et les sous-ensembles constitutifs).

L'activité a été intense en 2018, avec la préparation de l'application du Règlement Appareils à Gaz (UE) 2016/426 en remplacement de la Directive du même nom depuis le 21/04/2018. Certigaz est notifié pour le Règlement Appareils à Gaz depuis le 19 septembre 2017, et depuis le 13 octobre 2016 pour la Directive Rendement des chaudières.

5.3.2 Marques NF

Certigaz est mandaté par Afnor Certification pour 5 marques NF dans le but de préserver le niveau d'excellence des produits certifiés.

Certigaz gère les marques :

- tubes, tuyaux flexibles et accessoires pour installations GPL : NF GAZ,
- régulateurs de pression de gaz : NF REG-GAZ,
- robinetterie de gaz et joints plats : NF ROB-GAZ,
- accessoires polyéthylène : NF APE.

Ces marques poursuivent leurs développements et les référentiels de certification sont régulièrement révisés.

La nouvelle marque applicable aux raccords gaz (NF RAC-GAZ) est en cours de mise en place pour répondre aux besoins des distributeurs et garantir la qualité des produits pour les installations après compteurs.

5.3.3 Marques ATG

- ATG Brasures (métal d'apport et flux),
- ATG Sertissage (raccords sur tube cuivre),
- ATG PLT (Kits PLT, tubes onduleux métalliques associés à des raccords et Flexibles Courts, tubes métalliques destinés à d'autres usages).

Ces marques comptent peu de titulaires et de certificats mais sont indispensables pour la réalisation des installations intérieures gaz.

- ATG MH (installations gaz en Mobile Home), seule marque « volontaire ».

5.3.4 Audits et inspections

Afin d'assurer un service de qualité, Certigaz forme et qualifie de nouveaux auditeurs et inspecteurs. Certigaz assure aussi des audits de certifications coordonnés produits et systèmes de management ISO 9001/ISO 14001 en partenariat avec AFAQ.

5.3.5 Marquage Certigaz

Depuis 2015, ce marquage est dédié aux matériels gaz (actuellement des régulateurs de réseaux et des robinets) pour les marchés exports.

Certigaz - Chiffres clés



- Certificats actifs = 2050
- Equivalent jours de missions d'audits = 435
- Une équipe de 9 personnes
- Un pool de 21 auditeurs spécialisés

5.4 CFAFG

La filiale CFAFG a fermé courant 2018.

6 Commissions

Les travaux menés au sein de l'AFG sont le fruit de six commissions permanentes qui réunissent chacune des experts désignés par leurs sociétés membres dans les domaines suivants :

- Infrastructure (distribution, transport, stockage),
- Gaz renouvelables,
- Règles et fonctionnement des marchés,
- Prospective et fiscalité,
- GNL et intermodalités,
- Efficacité Energétique et environnement.

Ces commissions ont évolué au cours de l'année 2018 : leur intitulé et leur contenu ont été modifiés afin de mieux répondre aux sujets et à l'actualité du secteur gazier.

Elles se réunissent environ 4 à 5 fois par an pour faire le point des travaux qu'elles mènent. Certaines d'entre elles démultiplient leurs travaux dans des sous-commissions, groupes de travail, groupes d'étude, qui suivent un thème particulier.

Elles ont permis d'élaborer des réponses politiques et techniques aux grands enjeux de l'année 2018.

7 AFG régionales

Travaillant en partenariat et complémentarité avec l'AFG, les huit AFG régionales réunissent chacune entre 150 et 300 membres appartenant à l'industrie gazière et aux secteurs connexes. Elles mènent leurs travaux dans des commissions et organisent des réunions d'information.

La coordination entre chacune des AFG régionales et l'AFG est assurée par des échanges réguliers et nourris.

De façon mensuelle, un point détaillé sur les messages à porter et l'organisation de tous les événements nationaux ou régionaux permet une bonne articulation du dispositif.



L'Association Française du Gaz (AFG) est le syndicat professionnel de l'ensemble de l'industrie gazière française. Elle représente l'ensemble des métiers de la chaîne gazière.